

一次史料翻刻・紹介

La Manufacture nationale des Gobelins sous la direction de Gustave Geffroy : documents concernant les commandes de cartons de tapisseries

Sakurako OKASAKA

En 1908, Gustave Geffroy (1855–1926), critique d'art français défenseur des artistes indépendants, a été nommé directeur de la Manufacture nationale des Gobelins (1908–1926). Tout au long du XIX^e siècle, notamment depuis l'instauration de la Troisième République (1870–1940), les Gobelins connaissent un déclin dans leur renommée en raison de leur travail exclusif sur des modèles classiques. Aussi, les tapisseries qui y sont produites sont dénigrées car elles sont considérées comme de simples copies de tableaux¹. Autrement dit, un renouvellement de cet établissement était souhaité. Dans une telle situation, Geffroy, en respectant le rôle traditionnel des Gobelins qui est de tisser des tapisseries consacrées principalement à la représentation du Roi et à la légitimité de son régime, a essayé de moderniser cet art et de renouveler cet établissement, afin de le rendre conforme aux valeurs d'une époque en quête de modernité. Pendant dix-huit ans jusqu'à sa mort en 1926, plus de cent pièces, non seulement des tapisseries murales mais également des meubles, ont été exécutés². Ces œuvres principales constituent « Le Premier projet³ » et une série intitulée *Provinces et villes de France*. « Le Premier projet » est un ensemble des pièces réalisées en collaboration avec des artistes contemporains déjà établis, comme Jules Chéret (1836–1932), Claude Monet (1840–1926), Félix Bracquemond (1833–1914), et Odilon Redon (1840–1916), etc. Par contre, *Provinces et villes de France* est une série des tapisseries murales d'après des artistes de diverses générations, certains étant malheureusement tombés dans l'oubli. Quelle que soit la célébrités des artistes, toutes les commandes des cartons par les Gobelins représentent des commandes officielles de l'État, des documents relatifs sont donc gardés dans des diverses archives en France. Dans cet article, je présenterai des transcriptions de nombreux documents, qui nous révèlent le processus de la réalisation de telles tapisseries proposées par Geffroy.

Ces documents précieux sont aujourd'hui conservés principalement aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (Saint-Denis) et aux archives du Mobilier national à Paris. Certains parmi eux étaient partiellement cités dans des études jusqu'à présent, cependant, je propose la transcription intégrale de chaque document pour la première fois⁴. Pour le présent article, j'ai sélectionné des documents qui me semblent particulièrement essentiels⁵ et qui nous permettront de découvrir la volonté et la persévérance de Geffroy.

Ici, j'introduis les quatorze documents, datés de 1908 à 1923, rangés par ordre de dates, et je m'intéresse principalement à des commandes de cartons de tapisseries pour la série *Provinces et villes de France*. Parmi eux, nous trouverons plusieurs propositions et demandes de la part de



fig. 1 *Salut à Paris*, d'après Adolphe Willette, 1910, tapisserie (laine et soie), 396×266 cm, Mobilier nationale, Paris (GOB 582).

Geffroy pour Étienne Dujardin-Beaumetz (1852–1913), sous-secrétaire aux Beaux-Arts (1905–1912). D'autre part, un procès-verbal de la Commission de perfectionnement des Gobelins nous révélera le processus de choix des sujets de tapisseries et d'artistes. Aussi, nous nous apercevrons que certains rapports reflètent la situation de l'administration des Gobelins à une époque difficile, qui correspond à celle de la Première Guerre mondiale.

Nous aborderons brièvement la chronologie de la production de la série, en présentant quelques documents essentiels. Comme il est mentionné ci-dessus, peu après sa nomination, Geffroy a fait à Dujardin-Beaumetz la proposition du « Premier projet » qui comporte une commande à un illustrateur et caricaturiste Adolphe Willette (1857–1926). Il s'agit de « la commande d'une tapisserie de haute-lisse : “ Le Printemps ”, qui serait également la première œuvre d'une série des “ Saisons ” » (document [1]). Cependant, pour des raisons incertaines, le sujet confié à Willette, désigné à l'origine comme *Le Printemps*, a été modifié en *Salut à Paris* (fig. 1). Ce changement du sujet signifiera la clôture du « Premier projet », en même temps, le point de départ de la série *Provinces et villes de France* (document [2]).

En examinant les autres documents qui suivent, nous verrons beaucoup de noms de lieu de France, tels que la Bretagne, Toulouse, les Pyrénées (fig. 2), la Normandie, le Béarn, l'Auvergne (fig. 3), la Franche-Comté, le Limousin (fig. 4), et la Provence, etc..., qui représentent les titres des pièces formant la série. En plus, la lecture attentive des documents nous permet de découvrir que Geffroy a tenté de réaliser treize tapisseries d'après douze artistes contemporains, tout au long de son mandat⁶. Nous pouvons trouver continuellement les noms d'artistes et ceux de villes



fig. 2
Les Pyrénées, d'après Edmond Yarz, 1924, tapisserie (laine et soie), 385×770 cm, Mobilier nationale, Paris (GOB 698).



fig. 3 *L'Auvergne*, d'après Jules Zingg, 1927, tapisserie (laine et soie), 420×586 cm, Mobilier nationale, Paris (GOB 731).



fig. 4 *Le Limousin*, d'après Edmond Tapisseier, 1930, tapisserie (laine et soie), 415×513 cm, Mobilier nationale, Paris (GOB 764).

dans les documents datés de 1908 à 1926, ce qui veut dire que la série était pour lui un projet aussi central qu'ambitieux. De fait, dans une note datée de 1921, Geffroy lui-même rend compte de son effort de treize ans, en décrivant la série comme « Ornement futur de spacieuses galeries de musées et de palais [...] qui pourrait devenir le thème de travail de nombre d'années et l'honneur futur d'un siècle » et en soulignant son importance (document [12]). En contraste avec « Le Premier projet » dont la plupart sont des meubles décoratifs d'esprit moderne, *Provinces et villes de France* est une tenture murale, représentant les paysages et les peuples anonymes qui vivent dans chaque région, sous la thème central de la représentation actuelle et contemporaine de la France sous la Troisième République. Une telle fresque remplit tout à fait le rôle traditionnel de la Manufacture des Gobelins qui avait pour mission de fabriquer des tapisseries afin de visualiser l'hégémonie du Roi et la légitimité de son régime. Ainsi, en représentant les peuples au sein d'un paysage, *Provinces et villes de France* montre que le Roi a été remplacé par la souveraineté du peuple.

Quel sujet doit être choisi, quel artiste doit être nommé en tant que collaborateur des Gobelins ? La décision revient toujours à Geffroy. Mais le procès-verbal daté en mars 1909 nous permet d'observer que c'est à la Commission de perfectionnement que revient la décision finale d'approuver la décision du directeur (document [3]). Par ailleurs, même si nous nous étonnons de la richesse des idées de Geffroy révélée par de tels documents, en réalité, le budget attribué aux Gobelins n'était pas suffisant pour y répondre, ce qui apparaît en détail dans deux rapports datés de 1911 (documents [5] et [6]). En même temps, ces rapports disent que les efforts de Geffroy doivent être considérés comme « le point de départ d'une nouvelle renaissance pour un grand art qui a été l'honneur de notre pays⁷ », ce qui signifie que le gouvernement français attendait de Geffroy l'initiative d'un renouvellement des Gobelins.

La lecture non seulement compréhensive mais aussi la chronologique des documents nous révèle le détail des processus de la réalisation de chaque tapisserie, la persévérance de Geffroy à vouloir développer la série *Provinces et villes de France* et également le parcours de ce directeur vivant à une époque difficile, qui mena à la Première Guerre mondiale.

Transcriptions

- Les fautes d'orthographe et de grammaire dans les textes sont originaux.
- La partie indéchiffrable est désignée par des points de suspension en crochets : [...], la perte de papier, par des crochets avec un espace : [].
- Un respect intégral des soulignages, les barrés, les parenthèses et les autres signes de l'original.
- Quelques retouches à la main faites au texte sont soulignées d'un trait double et en italique.
- Toutes additions au texte original se marquent dans le texte par des crochets : []
- En cas de papier à en-tête, il est désigné par les abréviations ci-dessous :

[en-tête A] : République Française / Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts /
Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts

[en-tête B] : République Française / Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts /
Manufacture Nationale des Gobelins

[en-tête C] : DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES TRAVAUX D'ART / BUREAU
DE L'ENSEIGNEMENT ET DES MANUFACTURES NATIONALES

[en-tête D] : DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES TRAVAUX D'ART /
TRAVAUX D'ART Musées EXPOSITIONS

[1] le 8 juillet 1908, *Lettre de Geffroy au Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts*

[Arch. nat., F/21/4854] (fig. 5)

Copie

Paris, le 8 juillet 1908

L'administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins à Monsieur le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts.

Comme suite aux conversations que nous avons eues ensemble sur l'orientation décorative à donner aux Gobelins, je viens vous proposer de donner à M. M. Claude Monet, Félix Bracquemond, Jules Chéret, Adolphe Willette, les commandes ci-après désignées.

1° à M. Claude Monet, à Giverny, par Vernon (Eure), la commande d'un tapis ayant pour motif ornemental : Le Jardin d'eau, à exécuter par notre atelier de la Savonnerie. La Beauté d'harmonie et de forme, le luxe de couleurs et de nuances, dont Claude Monet a fait preuve dans ses peintures de paysages et de fleurs permettant d'affirmer que ce grand peintre dotera les Gobelins d'une œuvre qui sera une date, et qui marquera un renouveau.

2° à M. Félix Bracquemond, 11 rue de Brancas, à Sèvres (Seine et Oise), la commande d'une tapisserie de haute-lisse : L'Arc-en-ciel, dont le sujet, la composition et la bordure comporteront un paysage de Paris et de la Seine, une figure et une ornementation. Cette œuvre sera un résumé de la science de modèle et de la magnificence d'arrangement que Félix Bracquemond a manifestées supérieurement dans tous les arts.

3° à M. Jules Chéret, 41, rue Bayer, la commande d'une tapisserie de haute-lisse : Les Roses, un groupe de deux femmes et d'un amour, enguirlandé de roses, dont le modèle est terminé. Ce modèle présente toutes les qualités requises pour l'exécution des Gobelins, netteté et élégance de la forme, grâce de la composition, luxe et chatonnement de la couleur. Dans mon esprit cette œuvre serait la première d'une série de quatre compositions qui symboliseraient les saisons par les fleurs.

4° à M. Adolphe Willette, 28, rue Lacroix, la commande d'une tapisserie de haute-lisse : "Le Printemps", qui serait également la première œuvre d'une série des "Saisons". La science et l'esprit de Willette nous assurent également ici une exécution brillante et irréprochable.

Je vous propose d'allouer pour ces travaux :

- 8.000 fr. à M. Claude Monet,
- 5.000 fr. à M. Jules Chéret,
- 4.000 fr. à M. Félix Bracquemond,
- 3.000 fr. à M. Adolphe Willette.

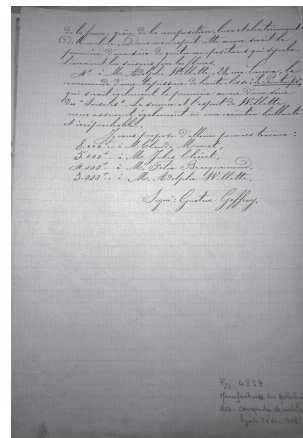
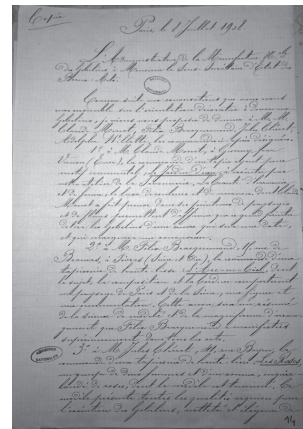


fig. 5 le 8 juillet 1908, *Lettre de Geffroy au Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts*, p. 1, recto et verso, encre en papier, L'Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Signé : Gustave Geffroy

[2] le 15 Février 1909, Lettre de l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins à Monsieur le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts

[Arch. nat., F/21/4284]

(COPIE)

Paris, le 15 Février 1909.-

L'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins
à Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.-

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M.WILLETTE a livré à la Manufacture des Gobelins le carton de tapisserie que vous lui aviez commandé. - Ce modèle a été inscrit sous le n° 413 de l'inventaire. -

Je vous propose de vouloir bien faire émettre une ordonnance de paiement au nom de cet artiste pour la somme convenue de Quatre mille francs (4.000).-

Je vous rappelle qu'après une conversation sur vos commandes, le sujet de M.WILLETTE, primitivement désigné comme le "Printemps", doit prendre place dans une série consacrée aux villages et aux provinces de France, et que son titre définitif, doit être ainsi inscrit : "Salut à Paris".-

Signé : Gustave GEFFROY.-

[3] Procès-verbal, la Commission de perfectionnement de la Manufacture nationale des Gobelins, Séance du Mardi 2 Mars 1909

[Arch. mob., boîte no. 2] (fig. 6)

Séance du Mardi 2 Mars 1909.

La commission de perfectionnement de la Manufacture nationale des Gobelins s'est réunie le mardi 2 Mars 1909 à 3 heures à la Manufacture sous la présidence de M. Vaudremer, Membre de l'Institut.

Etaient présents : M. M. Bigard-Fabre, Binet, Calmette, Fenaille, Geffroy, Guillemot, Lameire, Lavrent, Magne, L. O. Merson, Moreau, Peyclon, Roger-Marx, Thibaut-Sisson, Valentino et Caviolle.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, M. M. Joly, Lecomte et Sainsère se sont excusés.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Commission examine d'abord cinq esquisses de M. Gorguet formant la suite des tapisseries destinées à la décoration des Palais de Justice de Rennes, tapisseries exécutées d'après les cartons de M. Toudouze.

Les esquisses sont généralement reconnues brossées dans le même sentiment de couleur et des compliments sont adressés à M. Gorguet sur la manière dont il a ses harmoniser ses tons avec eux de son prédécesseur. Toutefois, il y a lieu d'appeler son attention sur la figure du premier plan du panneau « Jehanne de Montfort » et sur un peu de confusion que l'on remarque dans le panneau « Les Vénètes ».

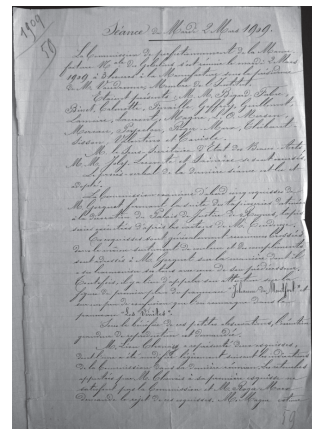


fig. 6 Procès-verbal, la Commission de perfectionnement de la Manufacture nationale des Gobelins, Séance du Mardi 2 Mars 1909, p. 1, recto, encre en papier, l'archives du Mobilier national, Paris.

Sous le bénéfice de ces petites observations, l'exécution grandeur de reproduction est demandée.

M. Léon Chenais u a représenté deux esquisses, dont l'une a été modifiée légèrement suivant les indications de la Commission dans sa dernière réunion. Les retouches apportées par M. Chenais à sa première esquisse ne satisfont pas la Commission et M. Roger Marx demande la sujet de ces esquisses. M. Magne estime qu'elles pourraient peut-être être exécutées comme portières, mais leur largeur est reconnue insuffisante et le rejet de ces projets mis aux voix est adopté.

Deux modèles d'écrans grandeur d'exécution dont l'auteur est M^{me} Bauban-Binet, sont ensuite soumis à l'examen de la Commission.

Après un échange de vues entre M. M. Calmette, Moreau, Thiébaud-Sisson et Geffroy, l'exécution en tapisserie du premier de ces modèles représentant des fleurs avec une statuette est admise malgré les observations de M. Calmette sur le manque de lumière du sujet, observations auxquelles repouvent MM. [...] A [...] et G. Moreau

La Commission ~~ajourne ensuite~~ décide de l'en tenir à l'exécution des deuxième modèle de ce modèle d'écran Le deuxième représentant des Lys. ne sera pas exécuté

Deux maquettes de M. Maleteste représentant deux épisodes de l'Histoire de Jeanne d'Arc sont également rejetées. nous leur aspect de miniature La Comm[ission]⁸

M. Hanotin a représenté à la Commission quatre esquisses « Monuments de Paris ou résidences royales » destinés à l'Ambassade de Vienne, esquisses au sujet desquelles des modifications avaient été demandées à l'artiste lors de la dernière réunion.

Les modifications apportées par M. Hanotin ayant été reconnues insuffisantes, ~~sous~~ ses projets ~~est~~ sont rejeté.

M. l'Administrateur présente ensuite à la Commission un modèle M. Chéret « Les Roses » dont la commande a été fait par l'Etat et dont la traduction en tapisserie est commencée.

Après une discussion à laquelle prennent part M. M. Calmette, Thiébaud-Sisson et Roger Marx et sur la proposition de ce dernier, la Commission vote à mains levées des félicitations à l'Administration pour la tentative intéressante qu'elle entreprend de la reproduction en tapisserie d'une œuvre d'un artiste comme Chéret.

Toutefois, il y a lieu d'appeler l'attention sur le dessin de la main de la figure principale et sur la couleur jaune du chausson de l'enfant du premier plan, couleur qui ne se distingue pas assez des tons de la chair et fait croire à un pied dont les orteils ne seraient pas dessinées.

Au sujet d'un modèle de M. Odilon Redon, également commandé par l'Etat, et critiqué par M. Calmette et Magne, M. Thiébaud-Sisson propose d'adresser des félicitations à l'Administration pour la commande de cette composition qu'il trouve charmante. Malgré les protestations de M. Magne qui juge l'harmonie de ces couleurs déplaisante, la proposition de M. Thiébaud-Sisson mise aux voix est adoptée.

Un modèle de Willette, Salut à Paris grandeur d'exécution est ensuite soumis à l'examen de la Commission M. Geffroy explique que dans sa pensée ce mod[èle] serait le commencement d'une suite sur les Provinces françaises, ~~il a vu là une idée intéressante.~~

Après quelques critiques faites pour M. Zo. Merson sur les valeurs ~~des tons~~ de cartons qui se confondent et sur la nécessité qu'il y a de ~~de~~ [...] p[...] de solidité à la composition, l'exéc[ution] [...] est acceptée sous réserves de légères es [...] [donner un peu plus d'ampleur [éclat] au d [...] [] ligne qui remonte de la hampe, [] pour se terminer par les plumes [] certains tons par trop uniformes. [] s'adonne[...] bien se charger de [] à l'artiste.

La Commission examine ensuite [] M. Maignan exécuté pour faire suite à [] la décoration

des Palais des Sénat. A la [] Maignan, M. Zo a été désigné par le [] avec la veuve de M. Maignan, pour continuer [] est reprise. Aussi la Commission invite [...] elle M. l'Administrateur à faire une démarche auprès de M^{me} Maignan afin d'autoriser M. Zo à retoucher quelques détails à la figure d'Aréthuse, entre autres, le sein droit à corriger, la chevelure qui demande des tons plus chaudes, le bras gauche qui paraît mal emmanché et enfin simplifier l'exécution des pièces.

M. Zo soumet à la Commission une esquisse destinée à la continuation de la décoration du Palais des Sénat « Les Trois Grâces servant un repas à Psyché » M. L. O. Merson adresse à l'artiste certains reproches de composition et la Commission estime qu'il convient de l'inviter à modifier son esquisse et à rentrer dans le genre de la tonalité de M. Maignan, son prédécesseur: et à se conformer davantage aux sujets précédemment

M. Tapisserie a présenté grandeur d'exécution un modèle destiné à la ville de Limoges « Les Arts du Feu ». Ce modèle est généralement reconnue sans de esdra[...]. Ai[...] représentant des choses un peu vulgaires et orné d'une bordure dont la composition laisse à désirer⁹.

Pour tous ces motifs, la Commission émet l'avis qu'il n'y a pas bien de traduire ce modèle en tapis[se]rie.

« Le Renand et les Dindons » tel est le titre de [] [com]position de M^{lle} Lambrette, dont le principe [] est unanimement reconnu et dont le modèle [] d'exécution d'exécution est demandé sous le bénéfice de [] des nervations que M. L. O. Merson voudra [] [tr]ansmettre à M^{lle} Lambrette.

Des critiques sont ensuite adressées à une esquisse [] [pr]ésentée par M. Rachou. La pauvreté de la bordure [] certains défauts de composition obligent la Commission [] rejeter ce projet dans lequel l'artiste n'a certainement [] pas montré toute sa valeur.

Par contre « Diane et Aet[...] », une esquisse de M. Lou[...]elles Dumont, dont l'idée de composition est reconnue original retient l'attention et la Commission trouverait intéressant qu'il lui fut soumis une nouvelle esquisse plus poussée sans toutefois qu'un engagement fut pris vis à vis de l'artiste.

La séance est levée à 4^h 45.

Ensuite, sous la conduite de M. l'Administrateur, les Membres de la Commission visitent les ateliers et adressent une fois de plus des éloges unanimes aux artistes de la Manufacture.

[4] le 19 août 1910, Note pour le Bureau des Travaux d'Art, Musées et Expositions

[Arch. nat., F/21/4854]

[en-tête A et C]

Palais Royal le 19 AOÛT 1910

NOTE

pour le Bureau des Travaux d'Art,
Musées et Expositions. –

Par lettre du 2 Août, M.l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins a sollicité l'autorisation de commander, d'urgence, les modèles de tapisserie ci-après :

1° à M. Raffaëlli = un carton intitulé "La Bretagne", d'une valeur totale de 10.000 francs ;

- 2° à M. Anquetin = un projet de tapis, d'une valeur de 5.000 francs ;
- 3° à M. Rachou = un carton intitulé "Toulouse", d'une valeur de 4.000 francs ;
- 4° à M. Laugé = six modèles pour décoration de fauteuils, d'une valeur de 1.000 francs.-

M. le Sous-Secrétaire d'Etat a décidé qu'il y avait lieu d'accueillir cette proposition si l'état des crédits le permettait et "en tout cas, pour le Budget de 1911".-

On a l'honneur de prier le Bureau des Travaux d'Art de vouloir bien faire connaître si M.l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins peut, dès à présent, faire aux artistes les commandes des projets ci-dessus désignés et indiquer le Budget sur lequel seraient imputés les paiements de ces commandes.

CHEF DU BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT
ET DES MANUFACTURES NATIONALES
M. Cariou

[5] 1911, (A) Rapport : Situation du personnel, travaux exécuté depuis deux ans, travaux proposés

[Arch. mob., boîte no. 5] (fig. 7)

A
Situation du personnel
Travaux exécutés depuis deux ans
Travaux projetés

La Chambre des Députés votait l'année dernière une motion en faveur du Personnel des Gobelins et décidait l'inscription d'un crédit destiné à la reconstruction du Musée.

La Commission du Budget, puis M. le Ministre des Finances avaient rendu visite à notre vieille maison de tapisserie. Ils avaient pu mieux se rendre compte de la situation d'infériorité dans laquelle les circonstances avaient placé ~~en~~ personnel d'artistes sans rivaux dans aucun pays. La principale raison est l'arrêt qui se fit sentir partout, dans les arts du mobilier, après la charmante production française du XVIII^e siècle.

Cette visite de la Commission du Budget et de M. le Ministre des Finances leur permit aussi de comprendre les grands efforts accomplis ces deux dernières années pour rénover le grand art de la tapisserie. Bref, Commission et Ministre furent unanimes à penser qu'il était de toute nécessité de faire quelques sacrifices pour les Gobelins ; on allait donner pour 1910 les crédits indispensables aux augmentations de l'année et à l'admission de deux élèves et l'on s'engagerait pour l'avenir à relever les traitements du personnel en prenant pour base les traitements fixés par le décret de 1906.

Avec quelle joie furent accueillies aux Gobelins les résolutions du Parlement ! Le personnel voyait son sort amélioré, mis un peu en rapport avec les exigences sans cesse croissantes de la vie. L'Administrateur voyait aussi dans ces heureuses déterminations, avec des crédits moins

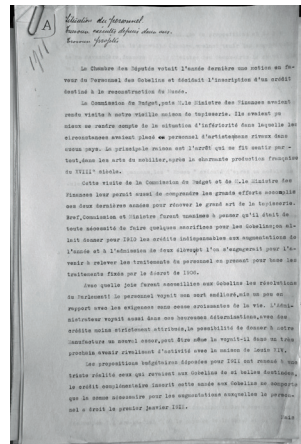


fig. 7 1911, (A) Rapport : Situation du personnel, travaux exécuté depuis deux ans, travaux proposés, p.1, papier (écrit à la machine à écrire), l'archives du Mobilier national, Paris.

strictement attribués, la possibilité de donner à notre Manufacture un nouvel essor, peut être même la voyait-il dans un très prochain avenir rivalisant d'activité avec la maison de Louis XIV.

Les propositions budgétaires déposées pour 1911 ont ramené à une triste réalité ceux qui revaient aux Gobelins de si belles destinées, le crédit complémentaire inscrit cette année aux Gobelins ne comporte que la somme nécessaire pour les augmentations auxquelles le personnel a droit le premier janvier 1911.

Mais il ne s'agit heureusement que de propositions et il y a lieu d'espérer que la nouvelle Chambre, voulant tenir les engagements de sa devancière, donnera à M. le Ministre des Beaux-Arts le crédit global que celui-ci demandait à M. le Ministre des Finances, ou à défaut voterait une annuité de 15.000 francs, le reste pouvant être réparti sur les exercices 1912 et 1913.

Le programme que M. Gustave Geffroy se propose de réaliser s'impose à l'attention de tous ceux qui entendent conserver à notre pays son renom artistique.

Dès l'année dernière, à l'Exposition des œuvres acquises par l'Etat, figuraient deux spécimens de l'art décoratif moderne traduit en tapisserie.

Un très beau panneau, les "Roses" exécuté d'après un modèle de Jules Chéret, démontrait que le talent de tout premier ordre de nos artistes tapissiers s'accommodait parfaitement de sujets aussi délicats de formes et de nuances.

Faisant en suite à ce panneau designé des "Roses", trois autres modèles, les "Blés", les "Pampres" et les "Houx" du même artiste ont été livrés aux Gobelins. Ces tentures formeront, avec des meubles en tapisserie rappelant les motifs de décoration de chacun des panneaux, un ensemble qui pourra être présenté comme un type de l'art décoratif moderne.

Les travaux sont poussés très activement car il est dans l'intention de M. le Sous Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts de faire figurer ces pièces à l'Exposition de Turin.

Dans les ateliers on peut voir, presque terminée une tapisserie d'après un magnifique carton de Willette : "Salut à Paris". Il s'agit de la première pièce d'une série consacrée à la glorification des Provinces et Villes de France.

De cette même série, un très beau modèle de M. Anquetin, la "Bourgogne" est aussi commencé, et l'on peut juger par le carton des brillantes qualités de composition décorative et d'harmonie picturale de cet artiste.

M. Bracquemond a donné aussi aux Gobelins un très beau motif de décoration "L'Arc-en-Ciel", où le paysage de la Seine et de Paris à l'horizon animé par une superbe figure, affirme à nouveau par sa puissante composition les qualités incontestées de ce maître qui résume ici son art et son enseignement.

Enfin pour ce qui concerne un avenir prochain, l'Administrateur des Gobelins a demandé au Sous Secrétariat des Beaux-Arts de confier à M. Raffaëlli le soin d'exécuter le modèle d'une tenture divisée en trois parties consacrée à la Bretagne et à M. Rachou, la tapisserie de "Toulouse" qui continueront de magnifique manière la série des provinces.

Des efforts sont aussi faits pour rendre à l'atelier de la Savonnerie qui allait s'amoindrisant, un peu de son ancienne importance.

On y reproduit en ce moment un écran de fleurs d'après un modèle de M. Odilon Redon, déjà interprété en tapisserie. M. Anquetin a présenté une maquette pour un grand tapis du plus beau style. M. Jules Chéret complétera son salon par un tapis qui sera d'accord avec la tenture et le meuble. De même un peintre de fleurs de rare talent, M. Achille Laugé, sera convié à apporter à l'œuvre commune son style de délicat naturaliste.

De tels projets sont à seconder. Les ressources qui sont nécessaires aux Gobelins doivent leur être données largement, si l'on veut qu'ils reprennent la place qu'ils ont occupée autrefois en

France, pour leur permettre de donner à l'art décoratif d'aujourd'hui l'impulsion que l'on est en droit d'attendre de cette grand maison biséculaire qui veut recouvrer la jeunesse et l'activité et renouer sa tradition par un accord savant et judicieux avec l'art d'aujourd'hui.

[6] le 25 mars 1911, Note sur le budget 1911

[Arch. mob., boîte no. 5]

J'espérais après les inquiétudes qui se sont manifestées ces temps derniers dans la presse et le monde des Arts, sur les destinées des Gobelins que des mesures budgétaires efficaces viendraient dissiper les appréhensions que nous a causé la révélation des difficultés matérielles avec lesquelles notre vieille Manufacture est aux prises.

L'année dernière et en 1909 j'exposais à mes collègues la situation financière déplorable de cet établissement ; en la précisant par quelques exemples des traitements dérisoires accordées aux artistes tapissiers qui après 20 ans de services reçoivent un salaire quotidien inférieur à celui d'un ouvrier terrassier.

J'émettais le vœu que les crédits nécessaires au relèvement des traitements fussent inscrits au Budget de 1911. On nous propose bien cette année un supplément de 7.400 francs mais cette somme est uniquement destinée à faire face aux augmentations normales prévues pour le premier janvier dernier et ne dédommagera en aucune façon le personnel des retards que lui cause depuis dix ans la pénurie de ressources.

Il s'agit pourtant d'une mesure de justice que l'on ne saurait différer plus longtemps sans compromettre l'existence même des Gobelins ou le recrutement des apprentis deviendra impossible à bref délai si l'incertitude dans l'avancement subsiste.

D'ailleurs un nouvel ajournement ne s'appliquerait que si l'on se trouvait en présence d'une institution en complète décadence soit par le peu de valeur d'art de sa production soit par un désaccord de celle-ci avec notre temps. Est-ce le cas ? au contraire nous pouvons par les résultats déjà obtenus mesurer la grandeur de l'effort qui s'accomplit pour conserver à notre Manufacture nationale le grand renom de l'Art français.

Nous avons pu voir, il y a à peine deux mois, dans les locaux des Gobelins ; c'est-à-dire dans un cadre dépourvu de tout appareil de décoration de Salon de Jules Chéret qui fit l'admiration des visiteurs et recueillit l'unanimité des suffrages, l'exposition comprenait quatre tentures murales consacrées aux Saisons, quatre fauteuils, huit chaises, un écran et un modèle de paravent ayant pour motif d'ornementation les fleurs et les fruits des Saisons.

Cet ensemble d'une harmonie exquise, et du goût le plus français, témoigne d'une habileté d'exécution qui fait le plus grand honneur à nos artistes tapissiers et démontre même, on peut le dire sans exagération, un talent égale à celui de leurs devanciers des belles époques. Le merveilleux décor que constitue le Salon Chéret nous fait regretter que ce maître n'ait pas été compris et admis plus tôt aux Gobelins ; l'heureuse tentative qui vient d'être faite est trop concluante pour demeurer sans suite, aussi espérons nous qu'une nouvelle série de cartons sera demandée à ce maître de la décoration moderne.

C'est aussi une fort belle tapisserie exécutée depuis quelques mois, d'après un carton de Willette, ce "Salut à Paris" où se déroule par des figures émouvantes et spirituelles l'histoire de Paris, en même temps qu'apparaissent la prodigieuse activité, le charme d'art, la poésie légère de notre ville.

C'est une vingtaine de pièces nouvelles que les Gobelins ont produit en moins de deux ans et

celà concurremment avec les tentures ou meubles déjà sur les métiers ; un tel effort mérite d'être souligné, peut marquer le point de départ d'une nouvelle renaissance pour un grand art qui a été l'honneur de notre pays ;

Une récente visite des ateliers des Gobelins nous a d'ailleurs démontré la continuité de cet effort ; c'est ici un modèle de Bracquemond dont nos tapissiers interprètent avec science la savante composition ; la partie déjà tissée nous découvre un ornement très puissant qui forme le cadre d'une superbe figure d'une nymphe de la Seine parmi les eaux et la verdure de Meudon.

Sur un autre métier s'exécute un panneau d'après le modèle de Madame Cazin ; une "Diane" dans un paysage de sapins et de cerisiers. le sujet est admirablement traité et d'une douceur de tons en rapport avec le paysage printanier.

Plus loin c'est un modèle de Louis Anquetin, "la Bourgogne" où l'artiste en une allégorie d'une fort belle composition célèbre la vigne. Là une "Prométhée" de Maignan destinée au Sénat. Dans un autre atelier deux superbes Jordaëns dont les modèles appartiennent également au Sénat. Une copie de Rubens la "Marie de Médicis en Bellone" destinée à compléter la décoration du cabinet du Ministre des Affaires Etrangères ; enfin des répliques de tentures de Chéret et quelques autres tapisseries d'après Cormon, Gorguet, tapissier sur le point d'être terminées.

Puis, continuant la série des tapisseries consacrées à la gloire des Provinces françaises, les Gobelins auront à traduire un fort beau modèle de Raffaelli où dans de ravissants paysages de Bretagne l'artiste a placé comme motif central une fête en plein air ; l'originalité et l'éclat des costumes empruntés aux anciennes coutumes du pays seront comme une reconstitution de la Bretagne du passé.

Une maquette de Rachou sera très prochainement transformée en un carton de tapisserie consacré à "Toulouse".

Enfin pour interpréter la nature, les Gobelins commenceront bientôt une série de meubles dont les modèles pleins de charmes et d'éclat ont été exécutés par Achille Laugé.

L'atelier de savonnerie fut un instant délaissé, je crois même que l'on avait songé à sa suppression prend aussi un nouvel essor. A côté d'un tapis du second Empire d'après un modèle de Chabal-Dussurgey nos artistes se livrent aux travaux les plus minutieux qui n'aient jamais été abordés aux Gobelins ; avec une précision et une très grande compétence ils interprètent en Savonnerie trois panneaux de "Nymphéas" de Claude Monet. Les fragments déjà exécutés nous révèlent chez ces jeunes artistes une compréhension très exacte de l'œuvre du Maître et je le répète c'est la première fois qu'on ose traiter en tapis des sujets aussi délicats.

Nous avons pu avoir la maquette d'une savonnerie exécutée par Anquetin, l'artiste a pris le Cygne pour sujet de décoration la disposition de l'ornement est gracieusement souple et la tonalité convient parfaitement à un tapis. Le motif en est si bien choisi et traité que nous espérons le retrouver avec ses formes variées dans une décoration d'ensemble.

Je ne veux pas anticiper sur les autres projets de M. Gustave Geffroy ils viendront à leur heure, confirmer l'esprit d'initiative et les excellentes dispositions du personnel tout entier de la Manufacture.

Serait-il possible que nous laissions végéter le personnel de nos vieux Gobelins, précisément au moment où grâce à la nouvelle et vigoureuse impulsion que leur donne un Administrateur de grande compétence, ils accomplissent de véritables prodiges en se jouant de la difficulté d'interprétation des œuvres modernes.

Notre éminent Sous Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts a le premier jeté le cri d'alarme sur le sort de nos Manufactures ; c'est lui qui a présidé aux efforts qui lui valent aujourd'hui tant d'encouragements, c'est enfin lui qui a doté le personnel d'un règlement fixant les conditions d'avancement. Il ne manque qu'une chose, et ce n'est pas sa faute, si nous sommes encore à la réclamer ; c'est un crédit supplémentaire de trente ou quarante mille francs qui permette

d'accorder les traitements prévus par ce règlement.

Des promesses solennelles sont faites chaque année au moment du vote du Budget ; un projet de résolution a même été voté l'an dernier à la Chambre mais lorsqu'il s'agit d'équilibrer le Budget les crédits complémentaires proposés pour les Gobelins sont replacées par des guillemets.

La question vient de donner lieu à la Chambre des Députés à une discussion d'après laquelle un engagement aurait été pris, j'espère que le Sénat pourra ratifier l'année prochaine le vote des ressources complémentaires que nous réclamons pour maintenir et développer les Gobelins.

MUSEE

Un crédit de 200.000 francs figure au chapitre pour la reconstruction du Musée, le Budget de 1910 comprenait déjà 100.000 francs il ne me semble pas cependant qu'une bien grande activité règne sur ce chantier où nous avons aperçu trois ouvriers. Depuis que les travaux sont commencés c'est à peine si quelques pierres dépassent le niveau du sol. Il est à souhaiter que cette construction soit rapidement terminée de façon à priver le moins longtemps possible les visiteurs de nos belles collections nationales.

[7] le 22 janvier 1913, Note pour le Sous-Secrétaire d'État

[Arch. nat., F/21/4854]

[en-tête A et D]

Palais Royal le 22 Janvier 1913

NOTE

Pour Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat.

Le chef de division soussigné s'est rendu à la Manufacture Nationale des Gobelins pour examiner les divers projets de carton dont il y a lieu de commander l'exécution sur les crédits du service des travaux d'art.

Après entente avec M. Gustave Geffroy, il a l'honneur de proposer à Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat de vouloir bien revêtir de sa signature les trois lettres ci-jointes relatives aux commandes suivantes :

M.M. Jean Veber .-. un carton	5.000
Tapissier .-. d°	5.000
Anquetin .-. Une bordure de tapis,	2.000

12.000 frs

Le soussigné propose de commander également à M. Anquetin, au prix de 15.000 francs, un carton intitulé "La Normandie", destiné à continuer la série des provinces de France. Le total des commandes faites en 1913, pour la Manufacture des Gobelins, s'élèverait ainsi à une somme de 27.000 francs, payable sur plusieurs exercices.

Approuvé [...]

Le Chef de la Division de l'Enseignement
et des Travaux d'Art
H. Valentino

[8] le 15 mars 1913, *Lettre de l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins au Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts*

[Arch. nat., F/21/4854]

(COPIE)

Paris, le 15 mars 1913

L'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins
à Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

Je me permets d'insister encore sur le grand intérêt qu'il y aurait pour les Gobelins à exécuter dans le plus bref délai possible les projets qui m'ont été soumis par trois décorateurs du plus grand mérite et dont je vous ai demandé la commande par mes lettres des 11 Janvier et 7 Février. Il s'agit de "La Normandie" de M.Louis ANQUETIN, des "Pyrénées" de M.Gaston PRUNIER et de la "Grèce" de M.Fernand LEVY.

Les projets de ces artistes sont, je le répète, particulièrement intéressants, ils continuent la série entreprise, et je serais heureux s'il vous était possible d'en ordonner dès à présent l'exécution, sauf à n'imputer au budget de cette année que des acomptes de peu d'importance.

Signé : Gustave GEFFROY.

[9] le 12 août 1913, *Lettre de l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins au le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts*

[Arch. nat., F/21/4854]

(COPIE)

Paris, le 12 Août 1913.

L'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins
à Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

M. Eugène CHIGOT m'a, en effet, présenté un projet de "Verdure" dont la disposition est satisfaisante, sauf pour la bordure qui est seulement indiquée.

Mais je suis dans l'obligation, avant de m'occuper de nouvelles commandes, de vous soumettre à nouveau les demandes formulées par M.Louis ANQUETIN (La Normandie) ; M. Gaston PRUNIER (Le Béarn) ; M.Fernand LEVY (La Grèce) dont vous avez bien voulu approuver les projets, et qui sont en instance auprès de vous. Il serait utile de prévoir dès à présent l'exécution de ces modèles pour assurer l'an prochain le travail des ateliers.

Les mêmes raisons me forcent à ajouter les solutions qui concernent les projets de Mme Ory ROBIN et de M. Robert de SORIA.

Signé : Gustave GEFFROY.

[10] le 4 février 1914, *Lettre de l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins à M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts*

[Arch. nat., F/21/4854]

Copie

Paris, le 4 février 1914

L'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins
à M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts.

J'ai l'honneur de soumettre à votre consentement les commandes de cartons ci-après, nécessaires à la Manufacture des Gobelins pour assurer la continuation de travaux qui ont obtenu l'approbation de votre Ministère :

Pour faire suite à la série des Provinces et Villes de France :

La Normandie, modèle de M. Louis Anquetin.

Le Béarn, modèle de M. Gaston Prunier.

Les Pyrénées, modèle de M. Edmond Yarz.

Pour compléter le salon Bracquemond, qui comprend déjà une tapisserie (L'arc-en-ciel) écran, paravent, fauteuils, chaises, canapé et tapis :

La Forêt, verdure et animaux modèle de M. Félix Bracquemond.

Pour suivre la Belle au bois dormant, de M. Jean Veber, première composition d'un salon des « Contes de Fées » :

Le Petit Poucet, modèle de M. Jean Veber.

Pour suivre la Diane de Mme Cazin, première composition d'une série de 3 pièces, paysages avec figures mythologiques : Vénus, modèle de Mme Cazin.

Pour commencer une série de compositions destinées à représenter les civilisations et les grandes époques de l'humanité :

La Grèce, modèle de M. Fernand Lévy.

Pour compléter le salon Odilon Redon, qui comprend déjà une série de fauteuils et d'écrans :

Persée et Andromède, tapisserie murale de petit format, modèle de M. Odilon Redon.

Pour compléter le salon Laugé, qui comprend actuellement série de fauteuils et d'écran, et un tapis.

L'Été, paysage avec groupe de moissonneuses, tapisserie murale de petit format, enguirlandée de fleurs de la saison, modèle de M. Achille Laugé.

Enfin, une verdure, parc et étang, modèle de M. Chiegot.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Sous-Secrétaire d'État, de vouloir bien accorder dès à présent ces commandes à la Manufacture des Gobelins. Notre travail doit être prévue à la longue échéance pour aviser la certitude de toujours garnir nos métiers de pièces nouvelles, et je dois, songeant au temps nécessaire avec artistes pour composer et exécuter leurs cartons, vous demander de prendre vos décisions dont l'effet budgétaire peut être répartie sur plusieurs exercices.

Signé : Gustave Geffroy

[11] le 20 janvier 1915, *Lettre de l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins au le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts*

[Arch. nat., F/21/4854]

(COPIE)

Paris, le 20 Janvier 1915.

L'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins
à Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation deux commandes de cartons de tapisseries pour la Manufacture des Gobelins.

L'un serait consacré aux "Pyrénées" pour la série des panneaux consacrés aux "Provinces de France". Son auteur est M.Edmond YARZ qui a présenté la maquette de ce projet avant la guerre. C'est un artiste du paysage dont le mérite est depuis longtemps reconnu et l'œuvre qu'il vous présente déploie en de magnifiques aspects les forêts, les sommets et les vallons des montagnes pyrénéennes.

Le second carton soumis à votre approbation a pour auteur M.Eugène CHIGOT. C'est une "Verdure" où les agréments de l'eau, des fleurs, des architectures élégantes sont réunis pour le plaisir des yeux.

Votre Département a déjà été saisi de ces deux demandes, et je vous serais très reconnaissant de les ratifier pour le travail d'avenir des Gobelins.

Signé : Gustave GEFFROY

[12] 1921, *Notes par Gustave Geffroy pour Pierre Rameil, député, rapporteur du budget des Beaux-Arts*

[Arch. mob., boîte no. 6] (fig. 8)

[en-tête B]

Notes pour Monsieur Pierre Rameil, député, rapporteur du budget des Beaux-Arts. 41 rue des Martyrs
– Copie –¹⁰

J'ai constamment, comme le doit, à mon avis, l'Administrateur d'une Manufacture Nationale, proposé à l'administration des Beaux-Arts des modèles d'art moderne, dûs à des artistes de notre temps. Au cours du XIX^e siècle, les grands artiste représentatifs n'ont pas été recherchés et admis à faire leurs preuves superflues de décorateurs pour la tapisserie. Quelques exemples : Delacroix, Ingres école des paysagistes de 1830, Corot, Rousseau etc, les maitres impressionistes : Monet, Renoir, Sisley Pissaro, etc. DE même Fantin Latour, Puvis de Chevannes. Ce ne sont pas les peintres dites décorateurs qui peuvent marquer la production des Gobelins d'un caractère particulier, cesont les peintres originaux aptes à toutes les formes de l'art ; Je me suis donc adressé à des artistes d'aujourd'hui, et c'est ainsi qu'ont été exécutés le Salon des Saisons de Jules Chéret ; le Salon de l'Arc en ciel et de la Forêt, de Félix Bracquemond, deux salons complets avec

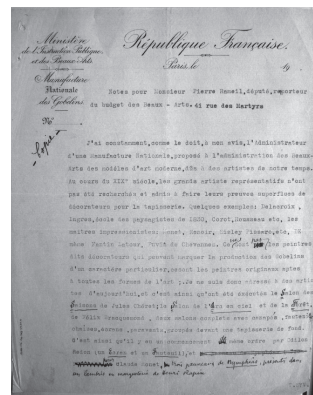


fig. 8 1921, *Notes par Gustave Geffroy pour Pierre Rameil, député, rapporteur du budget des Beaux-Arts*, p.1, papier (écrit à la machine à écrire), l'archives du Mobilier national, Paris.

canapés, fauteuils, chaises, écrans, paravents, groupés devant une tapisserie de fond. C’est ainsi qu’il y eu un commencement de même ordre par Odilon Redon (un Ecran et un Fauteuil) ; et a panneau de Nymphéas ([...]) Claude Monet, trois panneaux de Nymphéas, présentés dans un lambris en marqueterie de Henri Rapin.

Pour les grandes tapisseries, ornements futurs de spacieuses galeries de musées et de palais, une série a été mise en cours d’exécution : Celle des Provinces et les Villes de France, qui pourrait devenir le thème de travail de nombre d’années et l’honneur futur d’un siècle. Cette série comprend actuellement :

- Salut à Paris, Adolphe Willette
- La Bourgogne, de Louis Anquetin
- Toulouse, D’Henri Rachou
- La Bretagne, de J F Raffaëlli
- Le Béarn, de Gaston Prunier
- Les Pyrénées, d’Edmond Yarz

La commande de la Normandie a été faite à [...]) Louis Anquetin.

Une autre série, d’un tout autre genre, est également en voie d’exécution : les Contes de fées de Jean Veber, ou la tradition de l’art de la tapisserie s’accompagne merveilleusement de l’humour moderne. Trois modèles ont été livrés (deux sont complétement terminés) :

- La Belle au bois dormant
- Le Petit poucet
- Cendrillon

Viendront encore : Peau d’âne, et le Chat botté. Un mobilier fait à Beauvais complétera cette série.

Voici la liste d’autres tapisserie, terminées ou en en voie d’exécution

- La Visite de Louis XIV aux Gobelins, de Jean Paul Laurens.
- L’Entrée de Henri IV à Rennes
- Jeanne de Montfort
- LES Vénètes

} pour terminer la décoration du palais de justice de Rennes Commencée par Ed. Toudouze, reprise par A. Gorduet

- La Fontaine de Jovence, de Edmond Tapissier
- Diane, de Madame Cazin
- Le Parc, de Franc Lamy.
- Hommage à [W]atteau, par Danger (réunion d’œuvre de Watteau présentées dans un décor du XVIII^e siècle, avec l’Embarquement pour Cythère comme motif central.)
- Un Jardin Français, de Madame Ory Robin.
- Le Départ pour la guerre des Américains, de Jaulmes (tapisserie destinée à la Villes de Philadelphie)
- Des Ecrans de Robert Bonfils, Gondouin, Madame Reno – Hassemberg, Madame Marie Alix.
 - Une Portière de roses et un Ecran de Monsieur Henri Dumont.
 - L’Eté, de Séguin Bertaux.

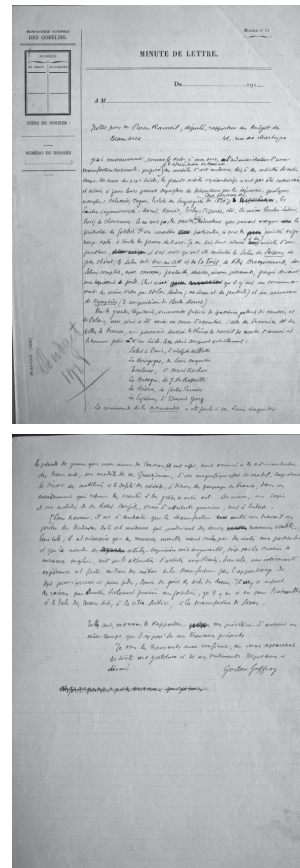


fig. 9 Minute pour la Notes par Gustave Geffroy pour Pierre Rameil, député, rapporteur du budget des Beaux-Arts, pp. 1-2, encre en papier, l’archives du Mobilier national, Paris.

L'atelier de Savonnerie a été reconstitué, et depuis douze ans, a produit

Un tapis de Chabal-Dussurgey, répétition d'une pièce unique brûlée aux Tuileries en 1871.

Un tapis de Félix Bracquemond, faisant partie du Salon de l'Arc en ciel.

Un tapis, d'Achille Laugé (Roses et pivoines)

Un tapis, d'Hannotin

Les Gobelins possèdent aussi le modèle du tapis des Cygnés, de Louis Anquetin.

Le désir de L'Administrateur actuel serait de marquer, par des œuvres significatives, la période de guerre que nous venons de traverser. Cet effet, sous l'Administration des Beaux-Arts, un modèle de Monsieur Granjouan, d'un magnifique effet décoratif, représentant le départ des mobilisés et le défile des soldats, à travers des paysages de France, dans un encadrement qui résume les beautés et les grâces de notre sol. De même un tapis et un mobilier de Monsieur Robert BONFILS ornés d'attributs guerriers, sont à l'étude ;.

Pour l'avenir, il est à souhaiter que la Manufacture mette son travail au service des tendances de l'art moderne qui produiront des œuvres reconnues viables. Pour cela il est nécessaire que des ressources nouvelles soient créées par des vents aux particuliers et que le nombre des Artistes-tapissiers [...] soit augmenté, [...] par la création de nouveaux emplois, soit ou par l'adoption d'artistes auxiliaires. Pour cela, une intéressante expérience est faite sur un des métiers de la Manufacture par l'apprentissage de sept jeunes femmes et jeunes filles douées du goût des arts du dessin. Il y a autant de raisons pour mettre l'élément féminin aux Gobelins, qu'il y en a eu pour l'admettre à l'Ecole des Beaux-Arts, à la Villa Médicis, à la Manufacture de Sèvres.

Telles sont Monsieur le Rapporteur mes prévisions d'avenir en même temps que l'exposé de nos travaux présents.

Je vous les transmets avec confiance, en vous assurant de toute ma gratitude et de mes sentiments respectueux et dévoués.

[13] le 17 mars 1923, Lettre de l'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

[Arch. nat., F/21/4854]

[en-tête B]

Paris, le 17 mars 1923

L'Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins.
A Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

J'ai l'honneur de vous proposer la commande de quatre modèles de Fauteuils en Tapisserie à exécuter par M. DUFRESNOY, Artiste-Peintre, 23, place des Vosges.

La réputation de M. DUFRESNOY est établie et vous pourriez être assuré que les modèles de fleurs et de feuillages qu'il vous présenterait auraient la marque de son talent consciencieux et seraient harmonieux de formes et de couleurs.

Je vous demande aussi de bien vouloir vous mettre en rapport avec des Artistes déjà remarqués par vous et qualifiés pour donner une suite à la série des "PROVINCES DE FRANCE"

entreprise aux Gobelins.

Ce sont M.M : ZÜGG Zingg, pour “L’AUVERGNE”, LEGUEULT, pour la “FRANCHE-COMTE” ; TAPISSIER, pour le “LIMOUSIN”.

Il faut aujourd’hui prévoir l’achèvement prochain de plusieurs grandes pièces actuellement sur le Métier. Avec le temps nécessaire à l’exécution des modèles, qui pourraient nous être livrés à la fin de l’année il n’y aurait pas d’arrêt dans les travaux de trois de nos Métiers.

Gustave Geffroy

[14] le 5 septembre 1923, Lettre de l’Administrateur de la Manufacture Nationale des Gobelins adressée au ministre de l’instruction publique et des Beaux-Arts

[Arch. nat., F/21/4258]

Paris, le 5 Septembre 1923

L’Administrateur de la Manufacture Nationales des Gobelins.
à Monsieur le Ministre de L’Instruction publique et des Beaux-Arts.

*11

Vous m’avez avisé que LA PROVENCE de Monsieur René Piot destinée aux Gobelins est changée en Ameublement pour Beauvais.

J’ai l’honneur de vous demander de vouloir bien maintenir la commande des Gobelins qui ne fera nullement double emploi avec la commande d’un Ameublement pour Beauvais. Bien au contraire, il y aura là une double manifestation d’un artiste de grand talent. La tenture des Gobelins, qui a pour sujet LA PROVENCE, et qui fera partie de la série des Province et Villes de France, est absolument indispensable au travail des ateliers ou vont se trouver libres dans un temps rapproché les métiers où s’exécutent LES PYRENNES d’Edmond Yarz, LE BERNARD, de Gaston Prunier, LE DEPART DES AMERICAINS, de Jaulmes. Déjà le métier de LA FORET, de Bracquemond, est libéré, et les deux tapisseries de Zingg : L’AUVERGNE et de Legueult : LA FRANCHE-COMTE ne suffiraient pas à assurer le travail de notre personnel.

Je serai heureux si vous vouliez bien prendre cette demande en considération en reportant, si les nécessités budgétaires l’exigent, la commande de Monsieur René Piot sur l’exercice de 1924.

Gustave Geffroy

Notes

- 1 Pierre Vaisse, « La querelle de la Tapisserie au début la III^e République », *Revue de l’Art*, n° 22, 1973, pp. 66–86.
- 2 Concernant des tapisseries sous la direction de Geffroy et en s’appuyant sur la liste par Chantal Gastinel-Coural, l’auteur a établi un catalogue avec des illustrations dans ma thèse de doctrat. Sakurako Okasaka, *Gustave Geffroy et la Manufacture nationale des Gobelins : analyse centrée sur une série de tapisseries « Provinces et villes de France »*, thèse de doctorat, soutenue en 2018 à l’Université des Arts de Tokyo (en japonais) ; Chantal Gastinel-Coural, « Manufacture nationale des Gobelins état de la fabrication de 1900 à 1990 : par ordre de dates de mise sur métier », *Bulletin du CIETA*, n° 68, Lyon : Centre international d’étude des textiles anciens, 1990, pp. 10–45.
- 3 C’est un nom provisoire par l’auteur. Dans ma thèse, je considère que « Le Premier projet » consiste en des œuvres d’après Jules Chéret, Félix et Pierre Bracquemont, Odilon Redon, et Claude Monet. Concernant « Le Premier projet », voir Sakurako Okasaka, *op.cit.*, 2018 ; Sakurako Okasaka, « Gustave Geffroy et la Manufacture nationale des Gobelins : “ le premier projet ” » (en japonais), *Aspects of Problems in Western Art History*, vol. 14, 2016, pp. 93–105.
- 4 Toutes les transcriptions dans cet article ont été faites par l’auteur. En ce qui concerne la traduction des documents en

- japonais, voir Sakurako Okasaka, *op. cit.*, 2018, vol. 2.
- 5 Concernant les autres transcriptions, voir *Ibid.*. L'auteur a également établi une liste qui indique la localisation des documents et le sommaire de chaque document concernant toutes les commandes par Geffroy entre 1908 et 1926.
 - 6 La série *Provinces et villes de France* consiste en onze pièces tissées de 1909 à 1930 et en deux pièces non réalisées (en raison inconnue). Ces treize pièces sont (par ordre de date de l'arrêté de commande) : *Salut à Paris* d'après Adolphe Willette (1910) ; *La Bourgogne* d'après Louis Anquetin (1920) ; *La Bretagne* d'après Jean-François Raffaëlli (1917) ; *La Gloire de Toulouse* d'après Henri Rachou (1919) ; *La Normandie* d'après Louis Anquetin (non réalisé) ; *Les Pyrénées* d'après Edmond Yarz (1924) ; *Le Béarn* d'après Gaston Prunier (1924) ; *L'Auvergne* d'après Jules Zingg (1927) ; *La Franche-Comté* d'après Raymond Legueult (c. 1924–1925, localisation inconnue) ; *Nymphes de la Seine* d'après Jean Serrière (1929) ; *Provence* d'après René Piot (non réalisé) ; *Le Limousin* d'après Edmond Tapisseier (1930) ; *Le Quercy* d'après Gaston Balande (1929).
 - 7 Voir document [6].
 - 8 Cette partie est écrite dans la marge : « ne croit pas que [...] ces maquettes puissent être transformés en modèles de tapisserie ».
 - 9 Il y a quelques retouches à la main dans la marge, cependant, à cause de la perte du papier, on ne peut pas les transcrire.
 - 10 Concernant document [12], il existe une minute manuscrite rédigée et signée par Geffroy (fig. 9).
 - 11 Il y a quelques retouches à la main dans la marge : « M. Laurent / répondre qu'au budget de 1924 / nous adressons à M. René Piot / la com/de [commande] du carton de la Provence / à prendre note ».

Crédits photographiques

Cat. exp., *Adolphe Willette, 1857–1926*, Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, l'Isle-Adam 2014 (fig. 1) / Cat. exp., *La Manufacture des Gobelins dans la première moitié du XX^e siècle : de Gustave Geffroy à Guillaume Janneau 1908–1944*, Galerie nationale de la Tapisserie, Beauvais, 1999 (fig. 2) / Jean-Pierre Zingg, *Jules-Émile Zingg et l'Auvergne*, Taravao : Éd. Avant et après, 1997 (fig. 3) / Romy Golan, *Muralnomad : the Paradox of Wall Painting, Europe 1927–1957*, New Haven : Yale University Press, 2009 (fig. 4) / Photos par l'auteur (figs. 5–9)